Forum-juridique.net
LE 1er POINT D'ACCÈS GRATUIT AU DROIT

Prêt familial

Par Lucie3529

Bonjour,
Je voudrais savoir si il était possible de revoir l'échéancier d'un prêt familial à la baisse?
Le prêt initial est déclaré dans les règles chez le notaire.
Cordialement

Par ESP

Bonjour
Cela est possible par un avenant, notarié également, reflétant un commun accord des parties.